

Centre de consultation de Bienne
Rue Centrale 40, Case postale 940
2501 Biel/Bienne
biel-bienne@be.prosenectute.ch
Téléphone 032 328 31 11

Centre de consultation de Burgdorf
Lyssachstrasse 17
3400 Burgdorf
burgdorf@be.prosenectute.ch
Téléphone 034 420 16 50

Centre de consultation d'Interlaken
Strandbadstrasse 3
3800 Interlaken
oberland@be.prosenectute.ch
Téléphone 033 226 60 60

Centre de consultation de Konolfingen
Kreuzplatz 6
3510 Konolfingen
konolfingen@be.prosenectute.ch
Téléphone 031 790 00 10

Centre de consultation de Langenthal
Bützbergstrasse 19
4900 Langenthal
oberaargau@be.prosenectute.ch
Téléphone 062 916 80 90

Centre de consultation de Liebefeld
Hildegardstrasse 18
3097 Liebefeld
region.bern@be.prosenectute.ch
Téléphone 031 359 03 03

Centre de consultation de Lyss
Steinweg 26
3250 Lyss
seeland@be.prosenectute.ch
Téléphone 032 328 31 11

Centre de consultation de Thun
Malerweg 2
3600 Thun
oberland@be.prosenectute.ch
Téléphone 033 226 60 60



Déclaration
d'impôt
2025

Service de déclaration d'impôt

Compétent et discret : Le service de déclaration d'impôt est ouvert à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Nos spécialistes se feront un plaisir de remplir votre déclaration d'impôt. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons également venir chercher les documents nécessaires à votre domicile.

Faire un don en ligne :



Pro Senectute canton de Berne
Téléphone 031 359 03 03
info@be.prosenectute.ch
be.prosenectute.ch

Compte pour les dons :
CH98 0900 0000 3000 0890 6

Canton de Berne
be.prosenectute.ch

Service de déclaration d'impôt



Les documents suivants sont nécessaires à l'établissement de la déclaration d'impôt :

Documents de l'Intendance des impôts

- **Lettre de l'Intendance des impôts 2026 avec données d'accès en ligne** (n° GCP, n° du cas et code personnel) → Sans ce document, il n'est pas possible de remplir la déclaration d'impôt !
- **Copie de la déclaration d'impôt 2024** (même si elle a été remplie par Pro Senectute)
- **Taxation définitive 2024** (décompte final)

Justificatifs des revenus et de la fortune au 31.12.2025

- **Attestations de rentes 2025** AVS, AI et SUVA, des rentes de la caisse de pension et du 3^e pilier ainsi que toute autre rente suisse ou étrangère
- **Justificatifs des prestations complémentaires perçues en 2025**
- **Certificats de salaire 2025** provenant d'une activité professionnelle dépendante et/ou liste des revenus d'une activité professionnelle indépendante, justificatifs des frais d'obtention du revenu tels qu' abonnements aux transports publics, etc.
- **Décomptes des indemnités journalières des caisses-maladie et des assurances-accident 2025** qui vous ont été directement versées (attestations)
- **Attestations des indemnités journalières 2025** de l'assurance-chômage
- **Attestations fiscales au 31.12.2025** de tous les comptes bancaires et postaux ou d'autres établissements financiers
- **Dépôts de titres, relevé fiscal des titres au 31.12.2025** ou état des titres y compris justificatifs des dividendes versés
- **Indications quant aux successions, successions indivises, copropriétés et donations**
- **Justificatifs originaux des gains de loterie et de jeux en 2025**
- **Autres éléments de fortune** en Suisse et à l'étranger, tels qu' immeubles, véhicules, collections, etc.

Justificatifs des dépenses

- **Liste des contributions d'entretien** perçues ou versées (pour les pensions alimentaires si possible avec n° AVS ou date de naissance du bénéficiaire ou du débiteur)
- **Cotisations AVS et cotisations au pilier 3a**

- **Justificatifs des primes payées aux caisses-maladie, assurances de rentes, assurances-vie et assurance-accidents** en 2025
- **Justificatifs des frais de maladie à votre charge en 2025 : Récapitulatif des frais de maladie** (envoyé par la caisse-maladie, à demander si ce n'est pas le cas) ; **Justificatifs** tels que dentiste, opticien, pharmacie, aide et soins à domicile (Spitex), moyens auxiliaires, lunettes, supports plantaires, appareils auditifs et batteries, services de transport ainsi qu'autres frais de maladie
- **Dons et cotisations** à des partis politiques et associations professionnelles en 2025
- **Valeurs de rachat d'assurances-vie**
- **Liste des dettes et emprunts au 31.12.2025 ainsi que des intérêts passifs 2025**

Pour les propriétaires de logement

- **En cas de bien immobilier habité par la/le propriétaire** : tous les justificatifs des impôts fonciers et des frais d'entretien immobilier 2025.
Liste des hypothèques et intérêts hypothécaires 2025.

Pensionnaires de home

- **Toutes les attestations de tarif 2025**
- **Toutes les factures de home 2025**
- **Attestation assurance des soins longue durée**, si une telle assurance a été conclue

Frais : Les frais (voir grille tarifaire ci-jointe) vous seront facturés.

Responsabilité : Toute prétention en responsabilité en cas de dommages résultant de la présente prestation est exclue dans la mesure où les prescriptions légales ont été respectées et aucune faute grave n'a été commise.

Personnes sous curatelle : Veuillez vous adresser à votre curateur au préalable.

Réserve : Pour les cas complexes, Pro Senectute se réserve le droit de refuser le mandat.

Informations et inscription : Veuillez contacter votre centre de consultation. Vous trouverez les coordonnées au verso.